Agence d'urbanisme et d'Aménagement du Territoire Toulouse Aire Urbaine Ville durable, un dessein à partager

Toulouse, 16 décembre 2008

Les pratiques environnementales, Entre aspirations individuelles et intérêt collectif

Jean-Paul Bozonnet





PACTE-CNRS – Sciences Po Grenoble

Objectifs

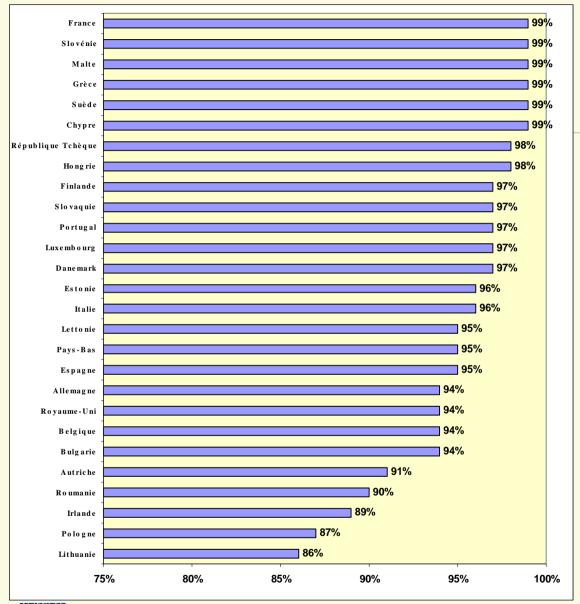
- Pour conduire une politique publique de l'environnement, il faut connaître les représentations et les pratiques des citoyens.
- Les **objectifs** seront donc de mettre en évidence :
 - Le consensus autour des valeurs environnementales
 - Le hiatus entre valeurs et pratiques
 - L'explication des pratiques.



I. Le consensus environnemental

- Il existe un consensus sur les inquiétudes environnementales,
- ...et l'urgence de leur prise en compte par les pouvoirs publics.





Un aperçu du consensus environnemental

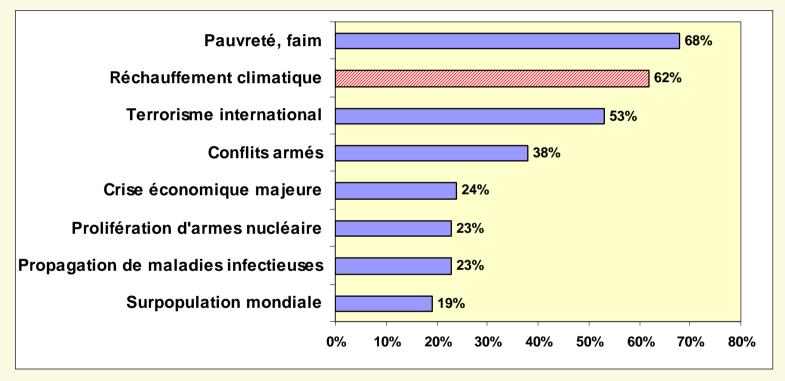
% d'Européens ayant répondu que la protection de l'environnement est assez ou très importante pour eux personnellement.

Eurobaromètre 68.1 27pays de l'UE Novembre-décembre 2007



« A votre avis, quels sont les problèmes les plus graves auquel est confronté le monde aujourd'hui ? »

(Ensemble des 27 pays européens + Turquie)



(Plusieurs réponses possibles, Eurobaromètre 69.2 Septembre 2008)

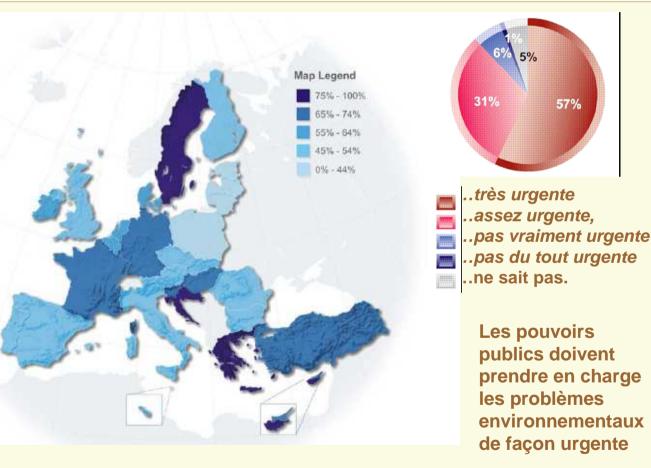
Le réchauffement climatique vient en second, juste après la pauvreté





« Au sujet du réchauffement climatique en général, pensez-vous que sa gestion par l'UE est très urgente, assez urgente, pas vraiment urgente, pas du tout urgente ? »

(Eurobaromètre 67, avril-mai 2007)





Poland

Estonia

Croatia

Turkey

41%

35%

75%

66%

D'où provient ce système de valeurs ?

La théorie de la postmodernisation

Écologisme =

- ...valeurs **égalitaires** contrairement aux entrepreneurs = valeurs du **risque** et de l'aventure. (Douglas et Wildavsky).
- ...valeurs d'universalité et de bienveillance (Schwartz)

Explication de l'environnementalisme par un basculement des valeurs à la fin des années 60, dans tous les pays industrialisés. (Inglehart)

Deux hypothèses fortes :

- Satisfaction des besoins primaires dans les périodes d'abondance de l'aprèsguerre => importance des besoins secondaires tels que liberté, environnement,...
- **Socialisation** => effet générationnel



2. Le nouveau paradigme écologique

- Renversement du paradigme anthropologique au paradigme écocentrique (années 70). (Dunlap)
 - Ecocentrisme plutôt qu'anthropocentrisme (Humanisme, Lumières, industrialisme du XIXème.)
 - Sentiment de la fragilité du milieu naturel
 - Conscience des limites de l'économie
 - Rejet de « l'exceptionnalité » de l'être humain
 - Possibilité d'une catastrophe écologique dans les années qui viennent.



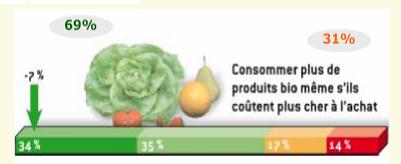
II. Le hiatus entre valeurs et pratiques environnementales

- Malgré le consensus sur l'environnement et l'urgence des politiques publiques, l'action individuelle demeure beaucoup moins fréquente.
 - ...que ce soit au niveau des intentions,
 - ...et encore plus au niveau des actions.

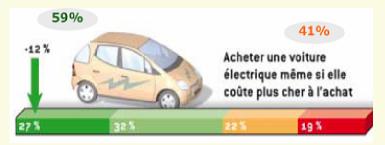


Question: Pour participer activement à la protection de l'environnement, quels efforts seriez-vous prêt à faire? oui, certainement oui, probablement pas non, probablement pas ne sais pas







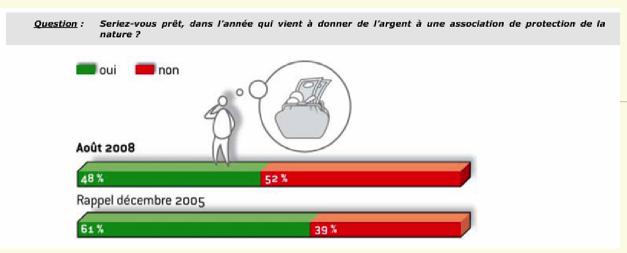


Les intentions d'agir sont en % nettement plus faibles que les valeurs environnementales

(*) Evolution par rapport à l'ensemble des Français Mai 2001 - Sondage Ifop pour Jonas réalisé par téléphone du 17 au 18 mai 2001 auprès d'un échantillon national représentatif de 1004 personnes âgées de 15 ans et plus.

Ifop pour Terre Sauvage, WWF, Réserves Naturelles de France, LPO, UICN - Baromètre de la nature 2008



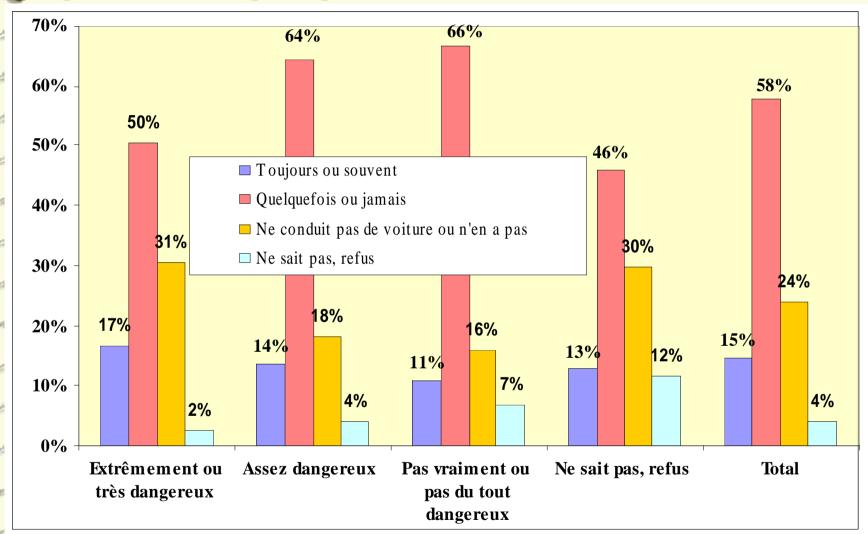




Quant aux pratiques elles-mêmes elles sont encore beaucoup plus faibles



Réduction de la conduite automobile selon la dangerosité perçue de la pollution de l'air qu'elle produit (ISSP 2000)





- En somme,
 - Il existe un **quasi-consensus** sur les attitudes et la conscience écologique.
 - Mais l'engagement dans les pratiques environnementales individuelles est **plus rare**.
 - Pourquoi ce **hiatus** repéré depuis longtemps ?
 - C'est là une justification majeure des politiques publiques environnementales.



III. L'explication des pratiques environnementales

- Les valeurs (le consensus) ne suffisent donc pas à expliquer les pratiques individuelles qui demeurent faibles.
- Tout au plus elles expliquent les **actions à faible coût** : tri sélectif, ampoules à basse consommation par exemple...
- ...et elles favorisent les autres pratiques, notamment par le biais de **l'éducation.**
- Toutefois elles établissent la **légitimité** de l'action.
 - Pas simplement pouvoir de contrainte, mais acceptation.
- Condition nécessaire avant la mise en œuvre d'une politique publique



1. Les pratiques motivées par l'intérêt individuel

- Mais ce sont les théories fondées sur l'intérêt qui sont les plus pertinentes pour expliquer les pratiques et les politiques publiques liées à l'environnement.
- 2 postulats:
 - Les phénomènes collectifs = agrégation d'actions individuelles
 - Individus guidés par l'intérêt : calcul avec maximisation des profits et minimisation des coûts



L'engagement dans les pratiques environnementales est **fonction de leur coût**

- Exemple : Réduction de la consommation d'essence en fonction du prix.
- Intérêt = bien matériel, mais aussi **temps**, **confort**, **liberté individuelle**, ...
- Nécessité de prendre en compte **l'information** pour le calcul des coûts-avantages
 - Exemple : importance des éco-labels, types de déchets à trier, connaissance du mécanisme de l'effet de serre,...
 - **Problèmes cognitifs liés à l'environnement** : effet de serre, couche d'ozone, nucléaire,...
- Tous ces exemples : lien fort avec les politiques publiques



Les Européens sont-ils prêts à payer plus pour les énergies renouvelables (Eurobaromètres de 2002 en bleu et 2005 en violet)

Seriez-vous prêt à payer plus pour l'énergie produite à partir de sources renouvelables que pour celle produite par d'autres sources ? Si oui, combien de plus seriez-vous prêt à payer ? 40% Total des "oui" 38% Oui, je serais prêt à payer jusqu'à 5% en plus 24% 11% Oui, je serais prêt à payer de 6% à 10% en plus 11% Oui, je serais prêt à payer de 11% à 25% en plus 0% Oui, je serais prêt à payer plus de 25% en plus 11% 54% Non, je ne suis pas prêt à payer plus Ne sait pas 40% 0% 10% 20% 30% 50% 60%



2. L'environnement comme bien collectif : *free-ride* et politiques publiques

Pourtant, pas de cohérence dans les motivations

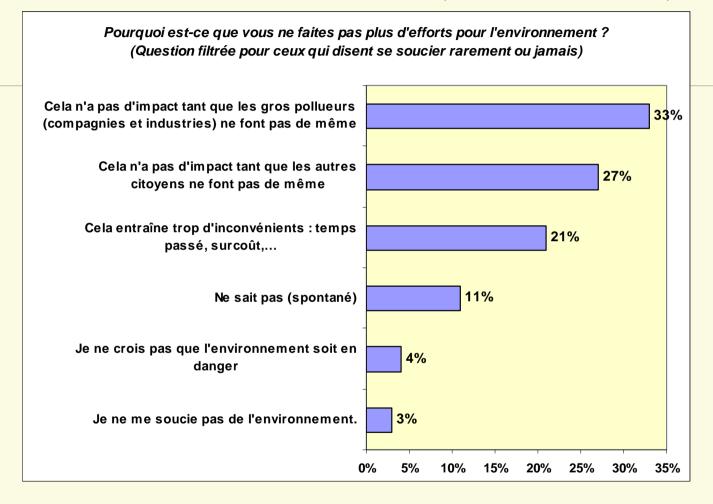
- Exemple des économies d'énergie : personnes âgées peu écolos mais économes, et étudiants très écolos mais très peu de pratiques
- Pourquoi les biens environnementaux ne sont-ils pas désirables ou motivants en tant que tels ? Pourquoi doivent-ils coïncider avec l'intérêt individuel ?

En fait **bien collectifs** => donc sujets au *free-ride*

- Exemples : **réduction de vitesse** pour cause de pollution ou **interdiction de ramasser des fleurs**, ou de **jeter des ordures** dans l'espace public
 - l'individu sans normes n'a pas intérêt à se sacrifier.
 - L'individu **avec normes** ne le fera pas non plus, du moins pas longtemps : il voit que son « sacrifice » ne sert à rien, et ne peut rester la « poire ».
- Une des explications majeures du hiatus entre attitudes et pratiques.



Raisons de se soucier de l'environnement (Eurobaromètre 2004)



Interprétation des deux premiers items: - Soit désignation d'un bouc émissaire, - Soit refus de jouer le rôle de la « poire ».



3. D'où nécessité d'introduire l'action d'un régulateur : les pouvoirs publics

L'action individuelle seule (le marché) ne permet pas d'accéder au bien collectif environnemental.

D'où incitations positives ou négatives

- Contraintes régaliennes :
 - surcoûts: taxe sur les carburants ou sur les voitures polluantes.
 - ou **aménagements** : rues piétonnes => impossibilité d'utiliser la voiture,...

• Ressources:

- **Subventions**: panneaux solaires, bonus voitures peu polluantes,...
- Équipements : transports en commun, ramassage et traitement des déchets, ...
- Organisation : professions du bâtiment pour HQE ou producteurs bio
- **Information**: campagnes de sensibilisation, labels,...



- L'obligation de coopérer : l'assurance grâce à l'État ou au capital social
 - La loi interdit:
 - Exemple : déchets sur la voie publique, feux de jardins,...
 - La loi **oblige**:
 - Exemple : niveau sonore des véhicules,

Loi = assurance dans le paradigme de l'action,...

- ... mais coût politique important (nécessité de la légitimité)
- Capital social

Dans le cas de pays ou la confiance en autrui et dans les institutions est importante (pays nordiques), le capital social joue le rôle de l'assurance et peut éviter le recours à la loi. (intériorisation)



Conclusion

- Les représentations ou les **valeurs** sont **nécessaires mais pas suffisantes** pour susciter les pratiques environnementales individuelles.
- ...ce qui peut être dû à **l'absence de ressources ou d'équipements** : par exemple pour le tri sélectif, ou les transports en commun.
 - ...mais aussi au free-ride, qui décourage l'action individuelle.
- ...D'où la nécessité de mettre en place des politiques publiques avec toute la **panoplie des mesures disponibles** : contraintes et ressources, interdits et obligations,...
- Toutefois les valeurs demeurent la **condition indispensable** pour fonder la **légitimité** de l'action environnementale.
 - Des actions de sensibilisation peuvent aussi aider à acquérir cette légitimité.



Fin

Merci pour votre attention

Contact: <u>Jean-Paul.Bozonnet@iep-grenoble.fr</u>

Site: http://bozonnet.googlepages.com/





PACTE-CNRS – Sciences Po Grenoble